

SYNDICAT MIXTE

DU BASSIN BRUCHE-MOSSIG

DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 5 FEVRIER 2025

Nombre de membres
du Comité Syndical
du Syndicat **21**

Nombre de membres
qui se trouvent en
fonction **21**

Nombre de délégués :
- présents : 17
- représentés : 1
TOTAL **18**

L'an deux mille vingt cinq, le 5 février à 18 heures 00, le Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE DU BASSIN BRUCHE-MOSSIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière au siège de la Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc SCHICKELE, Président.

Membres présents :

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM- MUTZIG	EUROMETROPOLE DE STRASBOURG	SYNDICAT DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT ALSACE- MOSELLE
Mme Marie-Reine FISCHER	-	M. Jean-Louis BATT
M. Eric FRANCHET	-	M. Pierre BURTIN
M. Alexandre GONCALVES	M. Jean HUMANN	Mme Michèle ESCHLIMANN
M. Julien HAEGY	-	M. Christian HALTER
Mme Chantal JEANPERT	M. Pierre OZENNE	M. Alain JEROME
M. Jean-Luc SCHICKELE	M. Thierry SCHAAL	M. Jean-Bernard PANNEKOECKE
M. Pierre THIELEN	M. Laurent ULRICH	-

Membre représenté :

M. Denis TURIN du SDEA,
ayant donné procuration à Mme Michèle ESCHLIMANN.

Excusés :

Mme Catherine GRAEF-ECKERT de l'EUROMETROPOLE DE STRASBOURG,
M. Marc HOFFSESS de l'EUROMETROPOLE DE STRASBOURG,
Mme Pia IMBS de l'EUROMETROPOLE DE STRASBOURG.

OBJET : FINANCES ET BUDGET – AFFECTATION DES RESULTATS 2024

N° 25-05

LE COMITE SYNDICAL

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612-1 et suivants, L.2312-1 à L.2312-4 et L.2313-1 et suivants, ainsi que l'article L.5211-36 ;

VU la délibération n°25-04 de ce jour tendant à l'adoption du Compte Administratif de l'exercice 2024 ;

SUR PROPOSITION de Monsieur Jean-Luc SCHICKELE, Président du Syndicat mixte du Bassin Bruche Mossig ;

ET APRES en avoir délibéré ;

décide que

le résultat cumulé de l'exercice 2024, d'un solde de 42 411,00 € soit affecté de la manière suivante dans le Budget Primitif de l'exercice 2025 :

	Compte	Montant
Dépenses d'investissement	001 – Solde de la section d'investissement reporté	873 866,68 €
Recettes d'investissement	1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés	916 277,68 €

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président

Transmis au représentant de l'Etat le : 6/02/2025

Publié le : 6/02/2025

